

Département : **NORD**
Arrondissement : **LILLE**
Canton : **ARMENTIERES**

COMMUNE D'ERQUINGHEM-LYS
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 08 OCTOBRE 2025

20250810DEL6
Envoyé en préfecture le 16/10/2025
Reçu en préfecture le 16/10/2025
Publié le
ID : 059-215902024-20251013-20250810DEL6-DE

NOMBRE :	
De conseiller en exercice	28
De présents	23
De votants	27
Pour	27
Contre	
Abstention	

OBJET:

DON DE LA COMMUNE
D'ERQUINGHEM-LYS, A LA
FONDATION CITOYENNE DE LA
VILLE JUMEEE DE BILLERBECK (
(Bürgerstiftung Billerbeck)

DELIBERATION:

Publiée le 13 octobre 2025
Rendue exécutoire le 13 octobre 2025
Adressée au contrôle de légalité (Préfecture de LILLE DRCL) le 13 octobre 2025

Le maire certifie que cette délibération a été publiée :

Le 13 octobre 2025

Et que la convocation du Conseil avait été faite

Le : 1^{er} octobre 2025



Visa du secrétaire de séance
Monsieur Alban BEZIRARD

L'an deux mille vingt-cinq, le 8 octobre,
Le Conseil Municipal de la commune d'ERQUINGHEM-LYS s'est réuni à 19 heures 30,
après convocation légale, salle de la « Lucarne » dans l'enceinte de l'Espace
Agoralys, 120 rue Delpierre, afin de tenir sous la présidence du Maire, sa séance
plénière ;

Etaient Présent(e)s, les Conseillers Municipaux :
Mmes et Mrs. BEZIRARD Alain, LEROY Michael, PANIEZ Laetitia, BEZIRARD Alban,
PACCEU Karine, GRATIEN Christelle, OERLEMANS Benoît, PREUDHOMME Annie,
PACCEU Victor, CAMPHYN Pierre, JOUCLA Olivier, DOUCHET Vincent, HOUZET
Lionel, CLOUET Valérie, DUBURCQ Jean-Pierre, BOULINGUEZ Jacky, ZAGULA
Marie-Claude, LIESSE Joëlle, BENOIT Danièle, BIERVLIET François, HENZE Ludovic,
CHARPENTIER Caroline, DUGRAIN Thomas ;

Etaient excusés avec procuration, absents :
Monsieur Michel LANNOO, procuration donnée à M. Olivier JOUCLA,
Madame Christine BOCKAERT, procuration donnée à Mme Danièle BENOIT,
Madame Vanessa LARD, procuration donnée à Mme Valérie CLOUET,
Madame Alizée GRATIEN, procuration donnée à Mme Christelle GRATIEN,
Me Marie-Maud CAMPHYN,

Monsieur Alban BEZIRARD, a été désigné secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-5 du CGTC ;

La Commune d'ERQUINGHEM-LYS est jumelée avec la ville de BILLERBECK en Rhénanie du Nord (République Fédérale d'Allemagne), depuis le 18 novembre 2017, selon la charte de jumelage affichée dans les locaux de la Mairie.

Les communes ont pour objectif commun d'apprendre à se connaître, se comprendre, se respecter ainsi que promouvoir les échanges culturels, sportifs, touristiques, sociaux et économiques. Tout au long de ces années, ERQUINGHEM-LYS et BILLERBECK ont ainsi développé des relations personnelles et culturelles au travers notamment d'échanges associatifs ou scolaires. Les bases de ce partenariat garantissent la compréhension, le respect et l'amitié entre les concitoyens de nos deux pays.

Le projet de jumelage a été mené à bien sous l'égide des deux édiles, Monsieur Alain BEZIRARD pour Erquinghem-Lys et Madame Marion DIRCKS pour BILLERBECK.

Madame DIRKS qui vient de quitter sa fonction de Maire, a émis le souhait que les cadeaux qui lui seront offerts dans le cadre des cérémonies protocolaires prévues à cet effet début novembre, soient commués en don numéraire au profit de la Fondation Citoyenne de la commune.

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire ;

Après en avoir délibéré ;

Le Conseil Municipal décide à **l'unanimité**, de faire un don de 1.000 € à la Fondation Citoyenne de BILLERBECK (Bürgerstiftung Billerbeck) via une subvention exceptionnelle.

